

MAGAZINE

TERRITOIRE D'ÉNERGIE **ALSACE**

NUMÉRO 5 | JUILLET 2024

 territoire
d'énergie
ALSACE



Pour la
transition écologique !

SOMMAIRE

Comité Syndical de Spechbach



Rencontre avec Laurence Poirier-Dietz,
Directrice Générale de GRDF



39ème Congrès de la FNCCR

Territoire d'Énergie Alsace

11 Rue du 1^{er} Cuirassiers, 68000 COLMAR

Contacts

Tél : 03 89 21 11 60
accueil@te.alsace - www.te.alsace

Horaires d'ouverture

lundi au jeudi de : 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
le vendredi de : 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00



Magazine N°5 | Juillet 2024

Directeur de la publication : Jean-Luc BARBERON

Directeur de la communication : Franck DUDET

Conception : Auctavia Communication - auctavia.fr

Impression : AGI Imprimerie

600 exemplaires | Papier certifié PEFC

Crédits photos : Territoire d'Énergie Alsace, RTE

ISSN : 2827-2072 (imprimé)

ISSN : 2971-4435 (en ligne)

Suivez-nous sur Facebook & LinkedIn

tealsace



3	— Édito
4-5	— DOSSIER : L'outil OSE by Maestro
6	— Missions & Compétences : Lum'ACTE
7	— Interview de M. Bernard KEMPF
8-9	— Reportage Photos
10	— Chutes d'arbres sur les réseaux électriques
11	— Parole de Concessionnaire : Antargaz Energies
12	— Rénovation énergétique : Aides Territoires
13	— Transition énergétique : GRDF innove
14-15	— Vie du Syndicat
16	— Brèves & Agenda

Territoire d'Énergie Alsace remercie toutes les personnes ayant participé à l'élaboration du magazine.



Chère Madame, Cher Monsieur,

Vous le savez, la principale mission de Territoire d'Énergie Alsace est d'exercer le contrôle de l'action de ses différents concessionnaires. Le 20 juin dernier, lors de la réunion du CRAC (Compte Rendu d'Activité du Concessionnaire), Territoire d'Énergie Alsace a auditionné l'ensemble de ses concessionnaires qui ont présenté leurs réalisations effectuées en 2023. Une première étape avant le contrôle de concession proprement dit.

Ces dernières années, Territoire d'Énergie Alsace a vu ses missions se développer avec un virage important pris dans la transition énergétique. À l'initiative de la FNCCR, différents dispositifs ont pu voir le jour.

Ainsi, ACTEE II a permis de soutenir les communes engagées dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments et LUM'ACTE favorise l'accompagnement de nos communes membres dans la rénovation de leur éclairage public.

C'est également le cas avec la mise à disposition, pour chaque intercommunalité du territoire, d'un outil de planification territoriale en matière d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques qui favorise les mobilités douces.



EDITO

du Président

Un autre fait marquant concerne les nouveaux contrats de concession signés avec GRDF et ENEDIS, avec l'introduction d'un volet transition énergétique et ses annexes qui font désormais la part belle à des actions concrètes, renforcées par des moyens financiers augmentés. Ces objectifs ont été entérinés à l'occasion du 39ème Congrès de la FNCCR, organisé le mois dernier à Besançon.

Si Territoire d'Énergie Alsace est bien engagé dans la transition écologique, il ne le fait pas seul. Il peut s'appuyer sur l'engagement et la collaboration de ses concessionnaires qui sont de véritables partenaires.

Il peut aussi compter sur d'autres partenariats, en ouvrant de nouveaux champs d'action. Tel est le cas avec l'association Alsace Alter Énergie pour favoriser la sobriété énergétique, complémentaire à la transition écologique. Territoire d'Énergie Alsace y contribue en s'associant au déploiement d'un nouvel outil, OSE by Maestro, dans le but de générer de nouvelles économies liées aux consommations énergétiques. Notre Syndicat s'engage par là-même à accompagner les communes intéressées.

Oui, Territoire d'Énergie Alsace est pleinement tourné vers l'avenir, au service de ses communes membres et, ensemble, nous ne pouvons que nous en réjouir.

À toutes et tous, je vous souhaite un très bel été.



Jean-Luc BARBERON

Maire de Guewenheim

Président de Territoire d'Énergie Alsace

OSE BY MAESTRO, BIEN PLUS QU'UN OUTIL DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE !

En 2022, Alter Alsace Energies est intégré à un projet universitaire, MAESTRO, porté initialement par l'UHA 4.0, ENEDIS et GRDF. Imaginez, grâce à une solution logicielle, réaliser des économies sur vos factures d'énergie ? Avec la méthode d'Alter Alsace Energies, ce ne sont pas moins de 17% d'économie en moyenne pour le gaz, 12% pour l'eau, 9% pour l'électricité. Territoire d'Énergie d'Alsace y croit au point de s'associer à Alter Alsace Énergies par la signature d'une convention qui favorise son déploiement et son financement.

UN OUTIL PARTICULIÈREMENT EFFICACE

En effet, le 18 février dernier, Territoire d'Énergie Alsace a décidé de déployer l'outil OSE by Maestro au service de ses communes membres. Plus qu'un outil, la méthode associe le logiciel et l'accompagnement humain pour répondre à différents objectifs :

Suivre les consommations d'énergie et d'eau des bâtiments publics (chauffage, électricité, eau).

Permettre au territoire de connaître et d'analyser ses consommations.

Détecter le potentiel d'économie d'énergie des bâtiments publics.

Associer ce potentiel à des actions concrètes.

Réduire ses consommations sans changer le confort des occupants pour rendre disponible une part du budget anciennement dédié aux énergies.

L'outil OSE by Maestro va permettre d'analyser les consommations de plusieurs fluides en même temps (électricité, gaz, fioul, réseau de chaleur, eau, etc...) en analysant les consommations afin de détecter les dérives.

Mais plus qu'un outil, OSE by Maestro va permettre aux spécialistes d'Alter Alsace Énergies d'analyser des données afin de prodiguer

des conseils pertinents sur la sobriété et l'efficacité énergétique. Par ce suivi de consommation, Alter Alsace Énergies va sensibiliser, accompagner et responsabiliser les usagers, publics ou privés, aux enjeux de la maîtrise de l'énergie. Cet outil vient donc en complément de l'action menée par Territoire d'Énergie Alsace, dans le domaine des recherches d'économie d'énergie sur les bâtiments publics.

UN PARTENARIAT COMPLÉMENTAIRE

Territoire d'Énergie Alsace a décidé de soutenir le projet OSE by Maestro en accompagnant le déploiement de la solution auprès de ses communes membres. D'abord par un soutien financier d'Alter Alsace Énergies pour le développement de la solution logicielle, puis en accompagnant financièrement les communes qui y adhèrent.

Pour Alter Alsace Énergies, ce partenariat permettra d'améliorer l'outil de suivi des consommations mis à disposition des communes. Cet outil de partage permettra d'échanger sur les idées reçues de la sobriété énergétique et de démontrer son efficacité sur les installations des collectivités.

Tout cela au service de la sobriété dans les communes membres de TEA, tout en respectant le confort des usagers !

UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

L'outil est proposé aux communes membres avec un accompagnement opérationnel de la collectivité pour la réduction de ses consommations d'énergie et d'eau, via une plateforme digitale.

Les collectivités intéressées peuvent prendre contact avec Territoire d'Énergie Alsace (Corentin GRILLO, Econome de Flux : c.grillo@te.alsace) afin de bénéficier d'une première visite technique d'Alter Alsace Energies.

La commune alimentera ensuite l'outil avec les informations demandées lors de la première visite. Alter Alsace Énergies analysera les consommations à distance.

L'association programmera une deuxième visite 6 mois plus tard



afin de donner les conclusions et d'ajuster les réglages si besoin. Les résultats pourront être présentés aux élus et aux occupants.

Pour une collectivité, l'accompagnement complet coûte :

900€ PAR AN ET PAR BÂTIMENT

dont 250 € pris en charge par TEA et 650 € à la charge de la collectivité membre. TEA intervient dans la limite de 3 bâtiments par commune.

Après la première année, la collectivité pourra s'acquitter d'un abonnement mensuel pour l'utilisation de l'outil en lien direct avec un conseiller dédié d'Alter Alsace Énergies.

En savoir plus : Présentation vidéo du dispositif

<https://bit.ly/3W5Ksy2>



ALTER ALSACE ÉNERGIES



4, rue du Maréchal Foch
68460 Lutterbach



03 89 50 06 20

ALTER ALSACE ÉNERGIES

Créée en 1980, Alter Alsace Énergies est une association de droit local dédiée à la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables. La mission de l'association est d'accompagner différents usagers (privés et publics) vers une gestion énergétique plus efficace et durable. Elle fournit un accompagnement technique pour aider les bénéficiaires de ses solutions à maîtriser leur consommation énergétique. Son objectif est de réduire la consommation d'énergie et d'encourager l'utilisation des énergies renouvelables.

En matière pédagogique, elle offre aussi des programmes éducatifs et des ressources pour sensibiliser et former les publics aux pratiques durables et aux solutions innovantes en terme d'énergie.

MISSIONS & COMPÉTENCES

LUM'ACTE

LUM'ACTE, L'ÉCLAIRAGE PUBLIC RÉNOVÉ

L'éclairage public en France, c'est 11 millions de points lumineux. En termes de consommation, c'est équivalent à la consommation annuelle de chauffage annuelle de 400 000 foyers, autrement dit la production d'un réacteur nucléaire. En France, il est à noter aussi qu'1/4 des lampadaires ont plus de 25 ans. Dans ce contexte, la FNCCR a décidé de lancer un sous-programme Lum'ACTE, au titre d'ACTEE, pour accompagner les collectivités qui souhaitent maîtriser leurs consommations d'énergie en modernisant leurs installations.

Dans ce cadre, Territoire d'Énergie Alsace a candidaté en 2023, pour le compte de ses communes membres, au sous-programme Lum'ACTE qui apporte **un financement aux études de rénovation des parcs d'éclairage public.**



TEA a bénéficié d'une subvention de 43 188,50 € HT à répartir selon les communes ayant répondu à l'appel à projets porté par Territoire d'Énergie Alsace :

HORBOURG-WIHR	avec 953 points lumineux	HOUSSEN	avec 326 points lumineux
MUNSTER	avec 979 points lumineux	ROUFFACH	avec 1 215 points lumineux
VILLÉ	avec 450 points lumineux	WITTELSHEIM	avec 2 800 points lumineux

La rénovation de l'éclairage public, c'est jusqu'à 80% d'économie d'énergie pour les communes !

LE BILAN ACTEE II

Territoire d'Énergie Alsace accompagne les collectivités qui souhaitent réduire leur empreinte carbone par la rénovation thermique de leurs bâtiments par le biais du dispositif ACTEE II. Le PETR du Pays Rhin Vignoble Grand Ballon, le PETR du Pays Thur Doller, Saint-Louis Agglomération et la Ville de Saint-Louis se sont inscrits dans ce dispositif, retenus dans le cadre de l'appel à projets de la FNCCR.

Ce programme plébiscité par les communes a pris fin en 2023. 32 communes ont été accompagnées. Plus de 102 bâtiments ont été diagnostiqués. Ces visites ont abouti à des rapports d'étude capables de déterminer précisément la perte de chaleur des bâtiments, de définir le coût du projet d'amélioration et d'identifier le meilleur scénario de rénovation possible, en fonction des moyens financiers mobilisables.



INTERVIEW DE M. BERNARD KEMPF

MERCI DE NOUS RECEVOIR M. KEMPF. POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

Je suis le Maire de la commune d'Ostheim, un village de près de 1 700 habitants, installé dans la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé. Élu local depuis 1995, d'abord conseiller municipal, puis deux mandats d'adjoint, j'exerce la fonction de Maire depuis 2014. Vice-Président au sein de la Communauté de Communes, je suis notamment en charge du patrimoine et de la transition énergétique. Sur le plan professionnel, je faisais partie de l'équipe dirigeante d'Électricité de Strasbourg, en charge des relations avec les 408 communes inscrites dans le périmètre de concession, et en charge du développement des activités liées aux énergies renouvelables, notamment dans le domaine des réseaux de chaleur, de la biomasse et de la géothermie profonde.

QUELLES SONT VOS MISSIONS CHEZ TEA ?

Elles sont de deux ordres : je participe aux réunions avec les concessionnaires, veillant avec mes collègues élus au respect des relations contractuelles qui nous lient, et particulièrement avec la mise en place d'actions liées à la transition énergétique. Par ailleurs j'ai la charge de favoriser la transition énergétique et écologique dans nos territoires. Une mission que je mène au sein de TEA avec mes collègues et les membres des diverses commissions, qui nous ont permis la mise en place de divers dispositifs d'accompagnement ces dernières années. Je pense notamment à la modernisation massive de l'éclairage public au sein de toutes les communes, au développement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et encore à la rénovation énergétique des bâtiments communaux, un nouveau domaine d'intervention au sein de TEA.

COMMENT Y ÊTES-VOUS PARVENU ?

C'est le dispositif « ACTEE II SEQUOIA » proposé par la FNCCR, un dispositif basé sur la redistribution des CEE (Certificats d'Économie d'Énergie), qui nous a permis d'accompagner les PETR (Pôle d'Équilibre Territoire Rural) du Pays Rhin Vignoble Grand Ballon, du Pays Thur-Doller, la Ville de Saint-Louis et Saint-Louis Agglomération.

Mais plus que les moyens financiers, c'est l'accompagnement proposé par TEA dans le montage des dossiers et la réalisation des diagnostics qui a permis la réussite de cette opération. Un succès qui nous encourage à poursuivre notre mission aux côtés de toutes nos communes membres, qui sont pour la grande majorité en attente d'accompagnement sur ces sujets majeurs.

JUSTEMENT, ACTEE II SEQUOIA EST AUJOURD'HUI QUASI TERMINÉ, COMMENT VOYEZ-VOUS LA SUITE POUR TEA DANS VOTRE DOMAINE DE COMPÉTENCE ?

Je suis très confiant dans l'avenir. Nous avons réussi à insuffler une nouvelle dynamique portée par tous les élus du Comité Syndical, dans un domaine de compétence qui offre des possibilités d'intervention énorme. La FNCCR vient d'engager un nouvel appel à projets, intitulé ACTEE + Chêne, pour « favoriser la rénovation énergétique des bâtiments publics tertiaires des collectivités territoriales ».

Nous comptons bien nous inscrire dans ce nouveau dispositif, ouvert cette fois à toutes les collectivités, pour poursuivre et consolider ces nouvelles compétences, toujours dans l'accompagnement de toutes nos communes membres dans la transition écologique et énergétique, c'est une volonté forte du Comité Syndical, et pour laquelle nous accroissons nos compétences et nos ressources.

Merci d'avoir pris le temps de répondre à nos questions.

Merci beaucoup à vous.

REPORTAGE PHOTOS



Ruelisheim : projet de travaux d'enfouissement



13 février : Comité Syndical à Staffelfelden



20 juin : Compte Rendu Annuel des Concessionnaires à Bassemberg



27 juin

Fa





18 juin : Comité Syndical à Metzeral



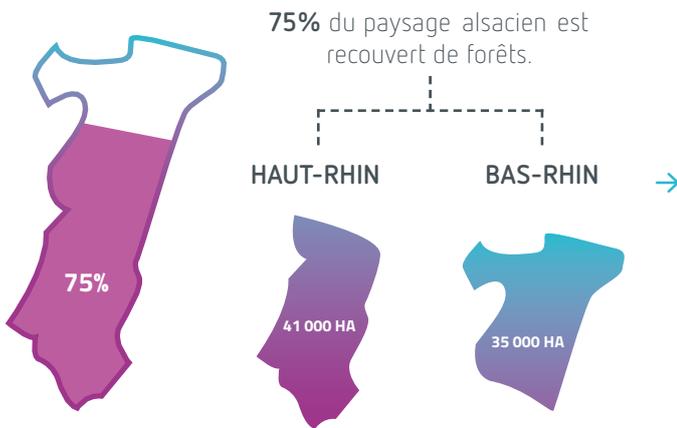
ENFOUISSEMENT

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

LES CHUTES D'ARBRES SUR LES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Le changement climatique ainsi que la pollution et l'expansion géographique de bioagresseurs fragilisent l'état de santé des forêts. En Alsace, à proximité des réseaux électriques, 30 000 arbres morts et 30 500 arbres malades ont été recensés. Qui a la responsabilité du déboisement, pour éviter la chute d'arbres sur les réseaux électriques ? La réponse sous forme d'infographie.

LE CONTEXTE



LES ENJEUX

Maintenir la continuité de l'alimentation électrique. En cas de chute et en absence de déboisement, la responsabilité financière du propriétaire peut être recherchée.

À proximité des réseaux électriques :

- 30 000 arbres morts
 - 30 500 arbres malades
- ⚠ chutes en cas d'intempéries

LA SOLUTION ?

🌲 L'ÉLAGAGE ✂

QUI DOIT RÉALISER L'ÉLAGAGE ?

EN ZONE DE DÉBOISEMENT OBLIGATOIRE

ARBRE	LIGNE ÉLECTRIQUE	RESPONSABILITÉ
Domaine privé	Domaine privé	Enedis
Domaine privé	Domaine public	Propriétaire de l'arbre
Domaine public	Domaine public	Enedis

HORS ZONE DE DÉBOISEMENT OBLIGATOIRE

ARBRE	LIGNE ÉLECTRIQUE	RESPONSABILITÉ
Domaine privé	Domaine privé	Propriétaire de l'arbre
Domaine privé	Domaine public	Propriétaire de l'arbre

En savoir plus :

<https://te.alsace/vos-ressources/publications/>





ENTRETIEN AVEC MME SARAH NOROY

Cheffe de marché Réseaux sous Délégation de Service Public, ANTARGAZ ENERGIES

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER ANTARGAZ ENERGIES ?

Antargaz Energies est leader sur le marché des gaz liquides (butane, propane) depuis plus de 80 ans en proposant aux particuliers et aux professionnels partout en France des solutions énergétiques en bouteilles ou en citernes et du GPL carburant. Depuis juillet 2003, Antargaz a obtenu l'agrément d'opérateur de distribution publique de gaz délivré par le Ministère de l'Industrie. Sur 36 000 communes, près de 25 000 ne sont pas desservies par un réseau de gaz naturel. Dans le cadre de Délégation de Service Public (concession de 30 ans), Antargaz alimente près de 200 communes rurales et répond aux besoins essentiels de ces administrés (foyers, commerçants, bâtiments communaux, artisans...). Grâce à l'implantation de réseau de gaz (propane en citerne essentiellement), Antargaz leur apporte une énergie fiable et disponible sur l'ensemble du territoire.

COMMENT S'EST NOUÉ LE PARTENARIAT AVEC TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE ?

Antargaz Energies a répondu à la consultation lancée par TEA en 2008 afin de concéder la distribution de gaz en réseau pour 14 communes du département du Haut-Rhin. Antargaz a été retenu comme concessionnaire à l'issue de la période de négociations. Après une phase de réunions publiques avec les administrés et le syndicat d'énergie, la construction de réseaux de gaz a démarré. Entre l'appel d'offres et la première facturation des usagers, il faut compter une durée minimum d'un an. D'autres consultations ont suivi et aujourd'hui Antargaz alimente 12 communes (en gaz propane essentiellement) au travers de 5 Contrats de concession. Avec la délégation de service public, les administrés peuvent profiter d'un accès clés en main au réseau de gaz de leur commune.

QUELLE IMPORTANCE A TEA POUR ANTARGAZ ÉNERGIES ?

TEA mène une politique de développement du réseau de gaz sur son territoire pour apporter aux administrés une solution

énergétique qui couvre tous les besoins du quotidien (chauffage, eau chaude, cuisson...). TEA en tant qu'autorité concédante veille au respect de l'application des Contrats de concession avec notamment la présentation chaque année du compte-rendu d'activité ; c'est un véritable gage de confiance pour les usagers des réseaux gaz propane. Nous échangeons régulièrement avec le syndicat particulièrement en amont des travaux pour essayer d'en mutualiser certains notamment lorsqu'il y a des projets d'enfouissement des réseaux électriques ou de réfection de voirie.

COMMENT VOYEZ-VOUS L'AVENIR D'ANTARGAZ ÉNERGIES DANS NOTRE TERRITOIRE ?

Antargaz Energies a pour ambition de densifier ses réseaux de gaz propane en citerne afin que les habitants des zones rurales puissent profiter de cette énergie. Il est primordial de continuer à accompagner l'ensemble de la population dans le verdissement de leurs activités sans pour autant leur demander d'engager de lourds investissements. Passer du fioul au gaz propane est un premier pas vers la décarbonation des usages. Antargaz Energies propose également à ses clients professionnels et aux collectivités des solutions d'efficacité énergétique avec la réalisation d'audits personnalisés pour améliorer la performance des bâtiments et contribuer à la réduction de leur consommation d'énergie. Dans la continuité de notre trajectoire bas carbone, Antargaz accompagne les professionnels disposant de foncier éligible dans la réalisation de leurs projets solaires (bâtiments agricoles, projets d'agrivoltaïsme, friches industrielles, ombrière de parkings, etc.). Ils pourront se voir verser un complément de revenus ou se faire financer un bâtiment gratuitement, en l'échange de la mise à disposition de leur site pour la construction d'une centrale solaire. Il est essentiel pour Antargaz de continuer à proposer des services qui faciliteront l'atteinte des objectifs de décarbonation.

Merci d'avoir pris le temps de répondre à nos questions.

Merci beaucoup à vous.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, DES AIDES POUR LES COLLECTIVITÉS.



Comme Territoire d'Énergie Alsace, de nombreux partenaires publics apportent un soutien financier et technique aux porteurs de projets qui s'engagent dans la rénovation de leurs bâtiments publics ou privés. Vous avez sûrement entendu parler d'Oktave, du Fonds Vert ou encore de Climaxion.

Différentes actions ont été mises en œuvre ces dernières années pour accompagner les collectivités désirant s'inscrire dans la transition énergétique. Mais il est difficile de s'y retrouver tant les dispositifs sont nombreux et les critères de sélection variés.

Pour faciliter la recherche de subvention, l'État a mis en place une plateforme dédiée, www.aides-territoires.beta.gouv.fr, portée par la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN). La plateforme recense toutes les aides accessibles, pour les collectivités, entreprises ou particuliers.

Grâce à ce nouveau site internet, il est possible de retrouver les différentes aides des partenaires, accessibles grâce à un moteur de recherche multi critères (géographique, thématique, cible, mots-clés...). Territoire d'Énergie Alsace y est représenté notamment pour l'éclairage public ou la mise en souterrain des lignes électriques.

Retrouvez tout le programme
d'aides disponibles sur aides-territoire :

www.aides-territoires.beta.gouv.fr



A titre d'exemple, nous vous proposons de découvrir trois dispositifs locaux en faveur de la transition énergétique et écologique.

CLIMAXION, POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET L'ÉCONOMIE

Climaxion est un programme de l'ADEME et de la Région Grand Est à destination notamment des collectivités qui souhaitent mener des projets en faveur de la transition énergétique et de l'économie circulaire. Dans le domaine énergétique, les aides proposées concernent l'efficacité énergétique et la qualité environnementale des bâtiments, les énergies renouvelables ...

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

OKTAVE, VOTRE PARTENAIRE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DANS LE GRAND EST

OKTAVE est une entreprise publique locale créée en 2018 à l'initiative de la Région Grand Est. Toutes les collectivités et associations du Grand Est peuvent bénéficier de la Prime Oktave Collectivités, dédiée aux travaux de maîtrise de l'énergie réalisés sur le patrimoine des collectivités (bâtiments, éclairage public, etc...).

Oktave
La rénovation à votre portée

LE FONDS VERT, COUP DE POUCE DE L'ÉTAT

Le Fonds Vert est un dispositif gouvernemental visant à aider les collectivités à financer des projets dans la transition écologique, autour des trois domaines suivants : la performance environnementale, l'adaptation du territoire au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie.

**FRANCE
NATION
VERTE**
Agir • Mobiliser • Accélérer

INNOVATION



INNOVATION, LA PREMIÈRE CANALISATION BIOSOURCÉE

Pour réduire l'empreinte carbone du réseau, GRDF et Territoire d'Énergie Alsace innove en posant la première canalisation certifiée biosourcée d'Alsace. Cela s'est passé le 13 juin dernier lors d'un chantier à Morschwiller-le-Bas, à proximité de Mulhouse. Cette innovation se traduit par la volonté commune de verdir le gaz distribué sur le territoire, ainsi que le réseau qui l'achemine.

LA CANALISATION CERTIFIÉE BIOSOURCÉE, UN VÉRITABLE ATOUT POUR LA DÉCARBONATION DES CHANTIERS

GRDF pose et exploite le plus long réseau de distribution de gaz en Europe. Avec l'essor du biométhane, ce gaz devient renouvelable. Produit localement, ce gaz à faible empreinte carbone était jusqu'alors acheminé vers les consommateurs par des canalisations en polyéthylène (PE) issu du pétrole. Aujourd'hui GRDF innove et pose une canalisation en polyéthylène certifié biosourcé, contribuant à s'affranchir du pétrole.

Issu de déchets de l'industrie papetière finlandaise, le polyéthylène biosourcé participe à donner une nouvelle vie à ces résidus. En effet, un procédé de bioraffinerie transforme ces sous-produits d'origine végétale en une matière qui remplace le pétrole, utilisée pour la fabrication de canalisations plus respectueuses de l'environnement.

Made in France, cette nouvelle génération de canalisations, aux propriétés identiques aux autres canalisations, est entièrement recyclable.

Cette innovation s'inscrit dans le partenariat engagé par Territoire Énergie Alsace et GRDF en faveur de la transition écologique. Cette action s'inscrit pleinement dans le nouveau Contrat de concession signé en février 2022.

Dans ce contrat, TEA s'engage, avec le soutien de GRDF à impulser une dynamique verte sur le territoire et à sortir des énergies fossiles. La mise en place d'une canalisation biosourcée est un nouveau pas vers ces objectifs et renforce la confiance mutuelle de ce partenariat.

L'INFO EN (+)

GRDF a présenté sa stratégie de décarbonation pour les années à venir avec un plan ambitieux visant à réduire de moitié ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 pour atteindre 20% de gaz verts dans les réseaux. Dans le département du Haut-Rhin, 2,2% du gaz consommé, provenant du réseau gaz GRDF, est déjà du gaz vert, une énergie 100% locale et renouvelable. Cela a déjà permis d'éviter la production de plus de 12 798 tonnes de gaz à effet de serre.



CONGRÈS DE LA FNCCR

Le 39ème Congrès de la FNCCR s'est déroulé du 26 au 28 juin 2024 à Besançon. Territoire d'Énergie Alsace y assistait avec l'Entente Grand Est. Les élus et les agents de TEA ont pu participer à différentes tables rondes, ateliers et conférences sur les thèmes de l'énergie, de la transition énergétique et des mobilités.

Le 39ème Congrès de la FNCCR a été l'occasion pour Enedis et Territoire d'Énergie Alsace de signer une **Convention de partenariat concernant l'accompagnement autour de la Transition Écologique**. Cette Convention, pouvant être qualifiée d'"Annexe Transition Écologique", se veut concrète et centrée sur l'action, avec des engagements réciproques forts dans les moyens déployés.

Ainsi, TEA va allouer une enveloppe de 200 000 € pour le financement du surcoût de réalisation de chantiers d'enfouissement décarbonés « Article 8 » après la réalisation de chantiers pilotes et une autre enveloppe de 200 000 € pour accompagner le financement du traitement des arbres morts menaçant les réseaux dans les zones boisées, véritable problématique sur notre secteur (45 000 arbres concernés hors zone de déboisement obligatoire).

La convention a été signée avec M. Thierry BRAULT, Directeur Régional Alsace Franche-Comté d'Enedis, en présence de Mme M. Marianne LAIGNEAU, Présidente du Directoire d'Enedis.

M. Jean-Luc BARBERON, Président de TEA, a également eu l'occasion d'évoquer avec Mme Laurence POIRIER-DIETZ, Directrice Générale de GRDF, les enjeux de demain autour du gaz vert, mais aussi le premier bilan de l'offre conjointe « Happy gaz », qui contribue à la décarbonation du périmètre de TEA.

Par ailleurs, Territoire d'Énergie Alsace et GRDF (représenté par Amélie LOMBARD, Directrice Territoriale Alsace) ont présenté aux autres Syndicats d'énergie, lors d'un atelier conjoint, leur annexe « transition écologique » en faveur du verdissement des consommations. Cette intervention a suscité beaucoup d'intérêt au vu du caractère inédit de cette Convention.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Territoire d'Énergie Alsace et 5 autres syndicats du Grand Est ont partagé un stand, celui de l'Entente Grand Est. Cette entente rassemble 8 syndicats :

- Le Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges
- La Fédération Départementale des Énergies des Ardennes
- Le Syndicat Départemental d'Électricité de l'Aube
- Le Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne
- Le Syndicat Départemental d'Électricité de Meurthe-et-Moselle
- Le Syndicat Départemental d'Énergie et des Déchets de Haute-Marne
- Le Syndicat Départemental des Énergies de la Meuse
- Territoire d'Énergie Alsace

VIE DU SYNDICAT



LA VIE DU SYNDICAT

DÉPOSE DE LA CABINE HAUTE À HIRTZBACH

Lundi 8 avril à 9h, rue de l'Illberg, a eu lieu la dernière phase de la mise en souterrain du réseau électrique basse et haute tensions à Hirtzbach. Un chantier qui a vu la démolition d'une cabine haute, marquant la fin des travaux commencés en février 2022, sous maîtrise d'ouvrage de Territoire d'Énergie Alsace.

La commune de Hirtzbach a souhaité enfouir le réseau électrique et l'ensemble des réseaux secs dans la rue de Lattre, dans le cadre de travaux d'aménagement de voirie et de pistes cyclables. Ces travaux ont nécessité la pose d'un transformateur, la dépose de 570 mètres de ligne aérienne haute tension et de 550 mètres de ligne aérienne basse tension. Elles ont été remplacées par 1 520 mètres de câble souterrain. La cabine haute n'étant plus utile, elle a été démolie.

Le montant total des travaux d'enfouissement s'élève à 218 310 € H.T., dont 112 789 € H.T. pris en charge par Territoire d'Énergie Alsace et Enedis, grâce au Contrat de concession négocié par TEA.



RÉUNION AVEC ENEDIS AU HAUT-SOULTZBACH

Vendredi 16 février, une réunion s'est tenue à la Mairie du Haut Soultzbach en présence de représentants d'Enedis, de Territoire d'Énergie Alsace, et d'élus municipaux. La réunion avait pour objectif de discuter des récentes coupures, microcoupures et baisses de tension électrique constatées dans la commune. Des engagements ont été pris pour résoudre ces problèmes, qui sont surtout liés à la chute d'arbres sur les lignes.

Le Haut Soultzbach est désigné comme commune pilote pour le suivi des arbres morts, en s'appuyant sur un travail approfondi avec les propriétaires.

Enedis va également vérifier la stabilité de tension sur plusieurs transformateurs pour garantir une distribution électrique optimale.



AGENDA DU SYNDICAT

20 SEPTEMBRE

Groupes de Travail réunis
à Jungholtz

24 SEPTEMBRE

Comité Syndical
à Dannemarie

9 OCTOBRE

CCPE
à Fessenheim

4 NOVEMBRE

Contrôle du Concessionnaire GRDF
à Kingersheim

28 NOVEMBRE

Contrôle du Concessionnaire ENEDIS
à Rouffach

3 DÉCEMBRE

Comité Syndical
à Muttersholtz

EN BREF



Votre espace Intranet

Territoire d'Énergie Alsace met à la disposition de ses communes membres un intranet pour bénéficier de ressources utiles dans le registre des compétences de TEA. L'outil, accessible depuis le site internet de Territoire d'Énergie Alsace (<https://te.alsace>), facilite le quotidien des communes membres.

Se renseigner sur les aides financières, déposer un dossier de demande de subvention... cela devient plus facile !

Réseaux sociaux

Territoire d'Énergie Alsace est présent sur les réseaux sociaux, via Facebook et LinkedIn. Vous souhaitez des informations utiles sur l'action de Territoire d'Énergie Alsace, connaître nos actualités et nos projets à venir ? Nous vous invitons à suivre nos pages pour ne rien manquer.

Facebook

<http://bit.ly/3X2puPg>



LinkedIn

<https://bit.ly/3N0zhB3>



Compte Rendu d'Activité des Concessionnaires (CRAC) à Bassemberg

La principale mission de Territoire d'énergie Alsace vise à exercer un contrôle de l'action des différents concessionnaires, tel que prévu dans les Contrats de concession. Dans ce cadre, les concessionnaires gaz et électricité ont pu présenter leur Rapport d'Activité annuel dans les locaux de la Communauté de Communes de Villé, le 20 juin dernier. L'occasion pour Territoire d'Énergie Alsace de s'assurer que les objectifs de résultats visés dans les conventions de concession sont bien respectés.



Événement « Sobriété et optimisation énergétique »

Bernard KEMPF, Vice-président de TEA, est intervenu à l'évènement « Sobriété et optimisation énergétique » organisé par Alter Alsace Énergies, à Colmar, en février dernier. L'occasion de présenter le partenariat noué avec l'association pour le développement de l'Outil de sobriété énergétique OSE by Maestro.